

Avis de constitution

SOCIETE « MUR DU SOLAIRE » en abrégé « MUDUS-SOLAR »

Siège ABIDJAN SONGON ADIAPOTO 2e EXTENSION,
Lot 973, Ilot 107

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/03/2025 reçus par Me SONZAH I VAO VINCENT, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 14/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MUR DU SOLAIRE » en abrégé «
MUDUS-SOLAR »

Objet : La production et la commercialisation des énergies nouvelles et renouvelables ; l'installation des équipements d'énergies renouvelables ; la distribution de matériels et d'équipements d'énergies renouvelables ; la formation et l'assistance dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables ; l'import-export ; la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte d'un tiers.

Capital 2,285,200 F CFA divisé en (457) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 457 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN SONGON ADIAPOTO 2e EXTENSION,
Lot 973, Ilot 107

Dirigeant(s) Mlle DAO LARISSA BENEDICTE (COGÉRANT),
Mlle KOUAKOU AKISSI BIENVE-PELAGIE (COGÉRANT), Mlle

NOBOUT AKE MARINA-MARCIALLE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-DAB-01-2025-B12-00019 du 06/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 06/05/2025

